

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**Les professionnels des MRC du Québec saluent l'initiative  
de la ministre Andrée Laforest d'aller de l'avant avec une conversation nationale en aménagement du territoire.**

Québec, le 4 novembre 2020 – Les associations des professionnels des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec sont heureuses de l'annonce faite par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, de tenir une conversation nationale en vue de la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement et de développement du territoire globale, réfléchi et actualisée devant permettre le développement de milieux de vie durables, dynamiques, sains et attrayants dans toutes les régions du Québec.

Les MRC sont responsables de l'élaboration et de l'adoption des schémas d'aménagement et de développement du territoire, pièces maîtresses du cadre d'aménagement établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Depuis 40 ans, elles ont acquis une connaissance approfondie du territoire québécois et de ses particularités régionales. S'appuyant sur une expertise reconnue, elles ont planifié, développé et mis en œuvre des stratégies d'aménagement et de développement répondant aux besoins et aspirations de leurs citoyens, en respect des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Elles ont développé des approches de partenariat avec tous les acteurs impliqués et suivi des processus de consultation publique rigoureux.

Malgré ces acquis indéniables, les MRC ne peuvent, à elles seules, assurer un aménagement et un développement durable du territoire, lequel repose sur un régime de responsabilités partagées entre le gouvernement, les MRC et les municipalités locales. Or, force est d'admettre que le modèle de gouvernance et le contexte gouvernemental actuel ne permettent pas d'assurer la cohésion requise du Gouvernement pour y parvenir.

Bien que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation assure la coordination inter-ministérielle de l'aménagement du territoire au Québec, il nous apparaît que la prise de décision gouvernementale ayant des incidences sur l'aménagement du territoire est parfois contradictoire et encore trop souvent prise en silo. Or, l'aménagement du territoire est un domaine pour lequel les enjeux sont interdépendants. Il nous apparaît donc primordial que l'aménagement du territoire devrait découler d'une vision globale élaborée au terme de la grande discussion nationale.

À l'heure actuelle, beaucoup d'espoirs sont fondés sur l'aménagement du territoire dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques. Les gouvernements dits « de proximité » sont identifiés comme étant les plus à même d'agir sur les composantes qui permettent d'accroître notre résilience face à ces changements. La gestion de l'urbanisation du territoire, la planification des transports, la protection du territoire agricole, la protection des milieux et des ressources naturelles et la protection du patrimoine sont autant de dimensions qui doivent être considérées.

Une réflexion s'impose entre tous les acteurs concernés afin de se donner, ensemble, une vision nationale audacieuse, cohérente et rassembleuse de l'aménagement et du développement de notre territoire.

**À propos :**

**L'Association des directeurs généraux des MRC du Québec** – Fondée en 1997, l'ADGMRCQ regroupe les gestionnaires des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Dans le cadre de ses activités, l'Association, tout en mettant en valeur le dynamisme des MRC et leurs spécificités territoriales, favorise la mise en place de services auprès de ses membres.  
<http://www.adgmrcq.ca/>

**L'Association des aménagistes régionaux du Québec** – Fondée en 1984, l'AARQ regroupe les professionnels de l'aménagement régional du territoire qui oeuvrent au sein des MRC et autres organisations municipales supralocales. Elle a pour

but de représenter les objectifs et les opinions de ses membres, de favoriser leurs échanges et leur perfectionnement continu.  
<https://www.aarq.qc.ca/>

**L'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec** – Fondée en 2011, l'AGRCQ est un organisme regroupant des professionnels en gestion des cours d'eau dont la mission est de représenter, rassembler et soutenir ses membres tout en contribuant au développement de leurs compétences. Par l'expertise et le dynamisme de ses membres, L'AGRCQ est une référence en matière de gestion des cours d'eau au Québec. <https://agrcq.ca/>

**L'Association des directions en développement économique du Québec** – Fondée en 2000 l'ADDELQ regroupe les directions en développement économique local qui exercent cette compétence dévolue aux MRC et municipalités du Québec. Elle a pour mission de représenter et d'accompagner ses membres dans la réalisation de leur mandat.

- 30 -

#### **Source**

Linda Phaneuf, présidente de l'ADGMRCQ

Cynthia Boucher, présidente de l'AARQ

Bernard Paré, président de l'ADDELQ

François Potvin, président de l'AGRCQ

#### **Renseignements**

Denis Laplante, directeur général, ADGMRCQ et ADDELQ

Courriel : [dir.adgmrq@adgmrq.ca](mailto:dir.adgmrq@adgmrq.ca)

Téléphone : (418) 951-9127